

## Compte rendu de la séance du 19 octobre 2018

Présents : Alain ARGILIER, Alain BRUNOT, Christine DOUTRES, Gilbert GASTIGAR, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Elsy ROUSSET, Sylvestre VINCENT  
Excusé : Gaëtan LAMORINIERE

*Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES*

### 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 septembre 2018.

Approuvé à l'unanimité.

### 2) Compte rendu des diverses réunions

- SICTOM
- Communauté de Communes
- Commission communale Eau
- Terra Rural

### 3) Compte rendu de l'intervention du technicien du SDEE

Présentation des plans numériques faits avec la localisation des compteurs, des vannes et des fuites par hameau.

Sur Vébron, une mise à jour du maillage entre le haut et le bas de village a été faite ce qui a permis de réduire la pression de 4 bars au lieu de 8 bars.

### 3) Décisions Modificatives

- Budget de l'eau

#### **FONCTIONNEMENT :**

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
6541	Créances admises en non-valeur	-800.00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	290.00	
6063	Fournitures entretien et petit équipement	-1250.00	
623	Publicité, publication relations publique	1910.00	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	3240.00	
7011	Eau		2600.00
701241	Redevance pollution d'origine domestique		220.00
70611	Redevance d'assainissement collectif		570.00
<b>TOTAL :</b>		<b>3390.00</b>	<b>3390.00</b>

- Budget de la commune

#### **FONCTIONNEMENT :**

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	306.00	
739211	Attributions de compensation	3551.00	
65548	Autres contributions	-3551.00	
70388	Autres redevances et recettes diverses		306.00
<b>TOTAL :</b>		<b>306.00</b>	<b>306.00</b>

**Vote 8 voix POUR.**

4) Bien sans maître ou en état manifeste d'abandon

Suite à une demande d'un administré, monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître ou en état d'abandon.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer la procédure d'appropriation par la commune de la parcelle C318.

**Vote 8 voix POUR.**

5) Approbation de la CLECT 2018

Monsieur le Maire présente le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes, qui s'est réunie le 28 septembre 2018. Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

**Vote 8 voix POUR.**

6) Modification des statuts de la communauté de communes Gorges Causses Cévennes dans le cadre de la loi NOTRe et du droit commun

Les modifications de compétences sont les suivantes :

- Bloc VI des compétences optionnelles : *Assainissement collectif et Assainissement non collectif* (régularisation vis-à-vis de la loi NOTRe dans la perspective du transfert obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020),
- Bloc VII des compétences optionnelles : *Eau* (régularisation vis-à-vis de la loi NOTRe dans la perspective du transfert obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020),
- Bloc des compétences facultatives : *Élaboration d'une stratégie locale de prévention du risque de chutes de blocs sur le territoire des Gorges du Tarn et de la Jonte.*

**Vote 8 voix POUR**

7) Remboursement des repas

Monsieur le Maire précise que la dernière délibération était de 2012 avec un prix de remboursement des repas à 12 €. Le conseil municipal propose de rembourser les repas aux agents lors des formations à hauteur de 15 €.

**Vote 8 voix POUR.**

9) Adhésion au comité français pour Yad Vashem

M. le Maire propose aux conseillers d'adhérer au comité français pour Yad Vashem pour que la commune de Vébron soit reconnue comme "village des Justes de France". L'adhésion est de 50 €.

**Vote 8 voix POUR.**

10) Questions diverses

- Courrier d'un habitant de Villeneuve qui souhaite acquérir une partie du chemin rural. Le conseil municipal est favorable à cette vente.
- Ecole des Vanel : acte de vente signé le 15 octobre 2018.
- Appel à projets Ecoles Numériques innovantes et ruralité phase 2 : le conseil municipal souhaite connaître les besoins éligibles en matériel informatique de l'école. Le conseil municipal est favorable pour répondre à cet appel à projet.
- Réforme de la gestion de liste électorale : désignation d'un délégué et d'un titulaire pour participer à la commission de contrôle de la liste électorale. Elsy ROUSSET, titulaire et Ludovic INSALACO, suppléant.

- Camping La Molière : demande de la propriétaire pour canaliser les eaux pluviales longeant son terrain. Sylvestre VINCENT propose de recueillir les eaux en aval sur son terrain avec la mise en place d'un bassin. La pose de buses, comme demandé, reviendra à environ 10 000 €. Après discussion et débat, d'autres solutions sont possibles et moins onéreuses. M. le Maire et Sylvestre VINCENT doivent rencontrer Mme BAULAND pour en discuter.
- Inauguration de l'église : 27 octobre 2018
- Eclairage public : relancer le SDEE

Séance levée à 19h50

Vu le Maire.